

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Chile
Prozesstypen	Bundesratsgeschäft
Datum	01.01.1989 - 01.01.2019

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Burgos, Elie
Clivaz, Romain
Schnyder, Sébastien
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Schnyder, Sébastien; Zumofen, Guillaume 2024.
Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Bundesratsgeschäft, Chile, 2003 – 2017.
Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Banken	1

Abkürzungsverzeichnis

DBA	Doppelbesteuerungsabkommen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
AIA	Automatischer Informationsaustausch

CDI	Convention de double imposition
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
EAR	Echange automatique de renseignements

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 11.12.2003
ROMAIN CLIVAZ

Un **accord de libre échange de large portée a été signé avec le Chili** à la fin du mois de juin de l'année sous revue. Il garantit aux produits industriels des pays de l'**AELE** un accès sans discrimination au marché chilien. Un accès aux marchés publics a été convenu. L'arrangement était comparable à celui de l'Accord plurilatéral de l'OMC, organisation dont le Chili n'était pas membre. Des ouvertures et des garanties juridiques pour les investissements et les services étaient également incluses dans cet arrangement. Concernant la protection de la propriété intellectuelle, les engagements réciproques allaient plus loin que ceux conclus dans le cadre de l'OMC. Pour les produits agricoles non transformés, des accords bilatéraux complémentaires ont été conclus entre le Chili et les membres de l'AELE. Ce procédé bilatéral avait l'avantage de protéger certains produits jugés sensibles. Il s'agit du troisième partenaire commercial d'outre-mer, après le Mexique et Singapour, avec lequel l'AELE a conclu un accord de libre-échange de large portée. L'Arrêté fédéral concernant l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la République du Chili, et l'accord agricole entre la Confédération et ce même pays ont été acceptés par le parlement lors de la session d'hiver de l'année sous revue.¹

Zwischenstaatliche Beziehungen

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 03.10.2008
ELIE BURGOS

En début d'année, le Conseil fédéral a présenté son message concernant le **traité d'entraide judiciaire en matière pénale** entre la Suisse et le Chili. Les chambres ont adopté ce traité au cours de l'année sous revue.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 23.09.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En septembre, les chambres ont approuvé la signature d'une **CDI** avec le Chili.³

Wirtschaft

Geld, Währung und Kredit

Banken

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 12.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne similaire à celle de sa chambre sœur, la chambre des cantons a remanié le projet d'**introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires** élaboré par le Conseil fédéral. Alors que les premiers échanges devraient avoir lieu dès 2018, le Conseil des Etats a inscrit le principe de spécialité dans le projet de loi. Tout comme le Conseil national, il souhaite ainsi que les renseignements transmis ne puissent être utilisés qu'à des fins fiscales. L'objectif est de renforcer la protection juridique individuelle. Par contre, la chambre des cantons n'a pas estimé nécessaire d'introduire des mesures liées à la prévention de la corruption dans le pays partenaire. Les accords avec les 41 Etats partenaires ont été validés. Au final, le Conseil national s'est aligné sur les modifications du Conseil des Etats. Ainsi, l'UDC, qui se battait contre ces accords, a finalement dû baisser pavillon. Tous les accords, même ceux avec l'Arabie Saoudite et la Nouvelle-Zélande, ont été adoptés et les critères de prévention de la corruption abandonnés.⁴

1) Communiqué de presse du DFE du 27.6.03; FF, 2003, p. 6517 ss.; BO CN, 2003, p. 1888; BO CE, 2003, p. 1156 s.

2) FF, 2008, p. 75 ss.; BO CE, 2008, p. 351 s. et 830; BO CN, 2008, p. 1213 s. et 1575; FF, 2008, p. 7591 s.

3) BO CE, 2009, p. 110 ss.; BO CN, 2009, p. 1717 ss.

4) BO CE, 2017, pp.861 s.; BO CE, 2017, pp.948 s.; BO CN, 2017, pp.1970 s.; NZZ, 6.12.17; NZZ, 13.12.17